



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

subventions de l'ANAH

Question écrite n° 75076

Texte de la question

M. Jérôme Lambert attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les dotations allouées à l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Il apparaît que des opérateurs qui mettent en place des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) se trouvent dans l'incapacité de répondre aux nombreuses demandes de subvention en raison de l'insuffisance de crédits mis à disposition par l'ANAH. S'agissant de la Charente, faute de crédits, des dossiers sont en attente depuis mai 2014 et la première tranche de crédits pour 2015 n'est pas versée... Alors que le Gouvernement a fait de l'économie d'énergie et de la rénovation thermique un des piliers de sa politique en matière de logement, il lui demande si elle entend prendre des mesures pour améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Lambert](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75076

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1448

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)